

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRO COLORSEAL ULTRA



Version 1

Date de révision : 3 janvier 2024

Date d'impression : 12 janvier 2024

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR

Identification SGH du produit	PRO COLORSEAL ULTRA
Autres moyens d'identification	Non disponible
Usage recommandé	Mastic
Restrictions d'utilisation	Pour usage intérieur uniquement
Données relatives du fournisseur	ADHÉSIFS PROMA INC. 9801 Parkway Anjou, Québec, Canada, H1J 1P3 (514) 852-8585 info@proma.ca www.proma.ca
Numéro de téléphone en cas d'urgence	(613) 996-6666 (CANUTEC, Canada & USA)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH du produit

Classe de danger	Catégorie de danger
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	2
Sensibilisation cutanée	1
Mutagénicité pour les cellules germinales	2
Cancérogénicité	1B
Toxicité pour la reproduction	2
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique	1
Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée	1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes SGH



Mention d'avertissement DANGER

Mentions de danger

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques
- H350 Peut provoquer le cancer
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
- H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence

Prévention

- P203 Se procurer, lire et appliquer toutes les instructions de sécurité avant utilisation.
- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 + P265 Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas se toucher les yeux.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive

Intervention

- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308 + P316 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander immédiatement une aide médicale d'urgence.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRO COLORSEAL ULTRA



Version 1

Date de révision : 3 janvier 2024

Date d'impression : 12 janvier 2024

P319	Demander une aide médicale en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P333 + P317	En cas d'irritation ou d'éruption cutanées : Demander une aide médicale.
P337 + P317	Si l'irritation des yeux persiste : Demander une aide médicale.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale

StockageÉlimination**Autres dangers** Aucun

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Liste des ingrédients dangereux

Nom chimique	Numéro CAS	Concentration (%)	Classification
Acide carbonique, sel de calcium (1:1)	471-34-1	Secret Industriel	<i>Not classified</i>
Dioxyde de titane	13463-67-7	Secret Industriel	<i>Carc. 2</i>
Chloroform	67-66-3	Secret Industriel	<i>Acute Tox. 4 (Oral)</i> <i>Acute Tox. 3 (Inhalation)</i> <i>Skin Irrit. 2</i> <i>Eye Irrit. 2A</i> <i>Carc. 2</i> <i>Repr. 2</i> <i>STOT SE 3</i> <i>STOT RE 1</i>
Acrylonitrile	107-13-1	Secret Industriel	<i>Flam. Liq. 2</i> <i>Acute Tox. 3 (Oral)</i> <i>Acute Tox. 3 (Dermal)</i> <i>Acute Tox. 3 (Inhalation)</i> <i>Skin Irrit. 2</i> <i>Eye Dam. 1</i> <i>Skin Sens. 1</i> <i>Carc. 1B</i> <i>STOT SE 3</i> <i>Aquatic Chronic 2</i>
4-Methyl 2-pentanone	108-10-1	Secret Industriel	<i>Flam. Liq. 2</i> <i>Carc. 2</i>
Éther de phényle et de glycidyle	122-60-1	Secret Industriel	<i>Acute Tox. 4 (Dermal)</i> <i>Acute Tox. 4 (Inhalation)</i> <i>Skin Irrit. 2</i> <i>Eye Dam. 1</i> <i>Skin Sens. 1</i> <i>Muta. 2</i> <i>Carc. 1B</i> <i>STOT SE 3</i>
Acrylate d'éthyle	140-88-5	Secret Industriel	<i>Flam. Liq. 2</i> <i>Acute Tox. 4 (Oral)</i> <i>Acute Tox. 4 (Dermal)</i> <i>Acute Tox. 4 (Inhalation)</i> <i>Skin Irrit. 2</i> <i>Eye Irrit. 2</i> <i>Skin Sens. 1</i> <i>Carc. 2</i> <i>STOT SE 3</i>
Alcool méthylique	67-56-1	Secret Industriel	<i>Flam. Liq. 2</i> <i>Acute Tox. 3 (Oral)</i> <i>Acute Tox. 3 (Dermal)</i> <i>Acute Tox. 3 (Inhalation)</i> <i>STOT SE 1</i>
Épichlorohydrine	106-89-8	Secret Industriel	<i>Flam. Liq. 3</i> <i>Acute Tox. 3 (Oral)</i> <i>Acute Tox. 3 (Dermal)</i> <i>Carc. 1B</i>

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Inhalation	Déplacer la personne à l'air frais et la garder au chaud et au repos.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 minutes. Consulter un médecin si les symptômes liés à la peau persistent.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 20 minutes. Enlever immédiatement les verres de contact si elles peuvent être facilement enlevées.
Ingestion	Ne pas faire vomir, consulter un médecin en montrant cette fiche de données de sécurité et l'étiquette de danger.

Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Inhalation	Peut causer une irritation respiratoire.
Contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.

Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible).

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Produit chimique sec, dioxyde de carbone, eau pulvérisée, mousse.

Agents extincteurs inappropriés

Non disponible.

Dangers spécifiques du produit

Non disponible.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet. Déplacer le conteneur de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Éviter l'inhalation du matériau ou des sous-produits de combustion. Restez face au vent et évitez les zones basses.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Isoler la zone. Éloignez le personnel inutile.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêtez si possible la fuite sans risque personnel.
Petits déversements : Absorber avec du sable ou un autre matériau non combustible et placer le matériau dans des contenants appropriés pour une élimination ultérieure. Déversements importants : Endiguer le plus loin possible du déversement de liquide pour une élimination ultérieure. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité en matière de manutention

Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Les contenants vides peuvent contenir du liquide résiduel ; par conséquent, les contenants vides doivent être manipulés avec précaution.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker et manipuler conformément à toutes les réglementations et normes en vigueur. Garder sous clef. Conserver dans un récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un endroit bien ventilée, frais et sec. Garder hors de la portée des enfants. Protéger de la lumière directe du soleil, de la chaleur ou du gel. Inspectez tous les contenants entrants avant le stockage pour vous assurer qu'ils sont correctement étiquetés et ne sont pas endommagés. Conserver à l'écart des substances incompatibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRO COLORSEAL ULTRA



Version 1

Date de révision : 3 janvier 2024

Date d'impression : 12 janvier 2024

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique (numéro CAS)	Type	Paramètres de contrôle	Référence
Dioxyde de titane (13463-67-7)	VEMP VP US DIVS	10 mg/m ³ 15 mg/m ³ 5000 mg/m ³	ACGIH OSHA IDLH
Acrylonitrile (107-13-1)	VEMP VP (VEMP) VP (plafond) US DIVS LER (VEMP) LER (plafond)	2 ppm 2 ppm 10 ppm 60 ppm 1 ppm 10 ppm	ACGIH OSHA OSHA IDLH NIOSH NIOSH
Chloroforme (67-66-3)	VEMP VP (plafond) VP (plafond) US DIVS LER (VECD) LER (VECD)	10 ppm 240 mg/m ³ 50 ppm 500 ppm 9,78 mg/m ³ 2 ppm	ACGIH OSHA OSHA IDLH NIOSH NIOSH
Acide carbonique, sel de calcium (1:1) (471-34-1)	LER (VEMP)	10 mg/m ³ (poussières totales) 5 mg/m ³ (poussières respirables)	NIOSH
4-Methyl 2-pentanone (108-10-1)	VEMP VECD VP (VEMP) VP (VEMP) US DIVS LER (VEMP) LER (VEMP) LER (VECD) LER (VECD)	20 ppm 75 ppm 410 mg/m ³ 100 ppm 500 ppm 205 mg/m ³ 50 ppm 300 mg/m ³ 75 ppm	ACGIH ACGIH OSHA OSHA IDLH NIOSH NIOSH NIOSH NIOSH
Éther de phényle et de glycidyle (122-60-1)	VEMP VP (VEMP) VP (VEMP) US DIVS LER (plafond) LER (plafond)	0,1 ppm 60 mg/m ³ 10 ppm 100 ppm 6 mg/m ³ 1 ppm	ACGIH OSHA OSHA IDLH NIOSH NIOSH
Acrylate d'éthyle (140-88-5)	VEMP VECD VP (VEMP) VP (VEMP) US DIVS	5 ppm 15 ppm 100 mg/m ³ 25 ppm 300 ppm	ACGIH ACGIH OSHA OSHA IDLH
Épichlorohydrine (106-89-8)	VEMP VP (VEMP) VP (VEMP) US DIVS	0,5 ppm 19 mg/m ³ 5 ppm 75 ppm	ACGIH OSHA OSHA IDLH
Alcool méthylique (67-56-1)	VEMP VECD VP VP US DIVS LER (TWA) LER (TWA) LER (VECD) LER (VECD)	200 ppm 250 ppm 260 mg/m ³ 200 ppm 6000 ppm 260 mg/m ³ 200 ppm 325 mg/m ³ 250 ppm	ACGIH ACGIH OSHA OSHA IDLH NIOSH NIOSH NIOSH NIOSH

Contrôles d'ingénierie appropriés

Non requis, si la ventilation est adéquate

Mesures de protection individuelle

- Protection des mains
- Protection des yeux
- Protection de la peau
- Protection des voies respiratoires

Porter des gants

Utiliser des lunettes de sécurité avec protections latérales. En cas d'utilisation intensive ou d'éclaboussures, une protection supplémentaire, telle qu'un écran facial, peut être portée.

Porter des vêtements résistant aux produits chimiques.

Non requis si une bonne ventilation est maintenue, cependant dans des conditions d'utilisation fréquente ou d'exposition importante, une protection respiratoire peut être nécessaire. Éviter de respirer directement les vapeurs et la bruite.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRO COLORSEAL ULTRA



Version 1

Date de révision : 3 janvier 2024

Date d'impression : 12 janvier 2024

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide, pâte	Température de décomposition	Non disponible
Couleur	Varié	pH	Non disponible
Odeur	Inodore	Viscosité cinématique	Non disponible
Point de fusion/ Point de congélation	Non disponible	Solubilité dans l'eau	Insoluble
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol / eau	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible	Pression de vapeur	Non disponible
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non disponible	Masse volumique et/ou densité relative (eau=1)	1 – 1,6
Point d'éclair	200°C	Densité de vapeur relative (air=1)	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible	Caractéristiques des particules	Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales d'utilisation
Risque de réactions dangereuses	Aucun
Conditions à éviter	Évitez la chaleur, les flammes, les étincelles et autres sources d'inflammation. Évitez tout contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Matières comburantes, acides, amines, produits caustiques forts, eau.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone, oxydes d'azote, aldéhydes, divers composés polymères.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucunes données toxicologiques disponibles sur le mélange. Tenir compte de la concentration individuelle de chaque composant pour évaluer les effets toxicologiques résultant de l'exposition au mélange.

Toxicité aiguë

Nom chimique (numéro CAS)	DL ₅₀	CL ₅₀	ETA US
Dioxyde de titane (13463-67-7)	> 10000 mg/kg (rat, oral)	Non disponible	Non disponible
Acrylonitrile (107-13-1)	193 mg/kg (rat, orale) 63 mg/kg (lapin, cutanée)	0,47 mg/l/4h (rat, inhalation)	193 mg/kg poids corporel (orale) 63 mg/kg poids corporel (cutanée) 700 ppmV/4h (gaz) 0,47 mg/l/4h (vapeurs) 0,47 mg/l/4h (poussière, brouillard)
Chloroforme (67-66-3)	450 mg/kg (rat, orale) > 20 g/kg (lapin, cutanée)	47702 mg/m ³ /4 h (rat, inhalation)	450 mg/kg poids corporel (orale) 700 ppmV/4h (gaz) 3 mg/l/4h (vapeurs) 0,5 mg/l/4h (poussière, brouillard)
Acide carbonique, sel de calcium (1:1) (471-34-1)	6450 mg/kg (rat, orale)	Non disponible	6450 mg/kg (orale)
4-Methyl 2-pentanone (108-10-1)	2080 mg/kg (rat, orale) 3000 mg/kg (lapin, cutanée)	8,2 mg/l/4h (rat, inhalation)	2080 mg/kg poids corporel (orale) 8,2 mg/l/4h (poussière, brouillard)
Éther de phényle et de glycidyle (122-60-1)	1500 mg/kg (lapin, cutanée)	> 100 ppm (8 h, rat, inhalation)	2600 mg/kg poids corporel (orale) 1500 mg/kg poids corporel (cutanée) 4500 ppmV/4h (gaz) 11 mg/l/4h (vapeurs) 1,5 mg/l/4h (poussière, brouillard)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRO COLORSEAL ULTRA



Version 1

Date de révision : 3 janvier 2024

Date d'impression : 12 janvier 2024

Nom chimique (numéro CAS)	DL ₅₀	CL ₅₀	ETA US
Acrylate d'éthyle (140-88-5)	550 mg/kg (rat, orale) 1790 mg/kg (lapin, cutanée) 1410 ppm/4h (rat, inhalation)	Non disponible	550 mg/kg poids corporel (orale) 1790 mg/kg poids corporel (cutanée) 1410 ppmV/4h (gaz) 11 mg/l/4h (vapeurs) 1,5 mg/l/4h (poussière, brouillard)
Épichlorohydrine (106-89-8)	90 mg/kg (rat, orale) 515 mg/kg (lapin, cutanée)	0,95 mg/l/4h (rat, inhalation)	90 mg/kg (orale) 515 mg/kg (cutanée)
Alcool méthylique (67-56-1)	6200 mg/kg (rat, orale) 15840 mg/kg (lapin, cutanée)	22500 ppm (8 h, rat, inhalation)	100 mg/kg poids corporel (orale) 300 mg/kg poids corporel (cutanée) 700 ppmV/4h (gaz) 3 mg/l/4h (vapeurs) 0,5 mg/l/4h (poussière, brouillard)

Corrosion/Irritation de la peau	Non classifié
Lésions oculaires graves / Irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée
Mutagénicité	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)	Risque avéré d'effets graves pour les organes
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Danger par aspiration	Non classifié

Substance(s) énumérée(s) dans les Monographies du CIRC

Dioxyde de titane	Group 2B - Peut-être cancérogène pour l'Homme
Acrylonitrile	Group 2B - Peut-être cancérogène pour l'Homme
Chloroforme	Group 2B - Peut-être cancérogène pour l'Homme
4-Methyl 2-pentanone	Group 2B - Peut-être cancérogène pour l'Homme
Éther de phényle et de glycidyle	Group 2B - Peut-être cancérogène pour l'Homme
Acrylate d'éthyle	Group 2B - Peut-être cancérogène pour l'Homme
Épichlorohydrine	Group 2A - Cancérogène pour l'Homme

Substance(s) énumérée(s) dans la liste de communication de l'ACGIH des agents cancérogènes

Dioxyde de titane	A3 – Cancérogène confirmé pour les animaux avec pertinence inconnue vis-à-vis des humains
Acrylonitrile	A3 – Cancérogène confirmé pour les animaux avec pertinence inconnue vis-à-vis des humains
Chloroforme	A3 – Cancérogène confirmé pour les animaux avec pertinence inconnue vis-à-vis des humains
Éther de phényle et de glycidyle	A3 – Cancérogène confirmé pour les animaux avec pertinence inconnue vis-à-vis des humains
Épichlorohydrine	A2 - Cancérogène présumé chez l'humain

Substance(s) énumérée(s) dans le rapport du NTP sur les agents cancérogènes

Acrylonitrile	3 - Présomption raisonnable de cancérogénicité pour l'homme
Chloroforme	3 - Présomption raisonnable de cancérogénicité pour l'homme
Épichlorohydrine	3 - Présomption raisonnable de cancérogénicité pour l'homme

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicité Nocif pour la vie aquatique

Nom chimique (numéro CAS)	Toxicité	Résultats
Acrylonitrile (107-13-1)	CL50 poisson 1 CE50 Daphnia 1 CL50 poisson 2	6,7 – 15 mg/l (96 h, Pimephales promelas [flow-through]) 7,38 mg/l (48 h, Daphnia magna) 8,0 – 12,0 mg/l (96 h, Lepomis macrochirus [statique])
Chloroforme (67-66-3)	CL50 poisson 1 CE50 Daphnia 1 CL50 poisson 2	71 mg/l (96 h, Pimephales promelas [flow-through]) 29 mg/l (48 h, Daphnia magna) 18 mg/l (96 h, Oncorhynchus mykiss [flow-through])

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRO COLORSEAL ULTRA



Version 1

Date de révision : 3 janvier 2024

Date d'impression : 12 janvier 2024

Nom chimique (numéro CAS)	Toxicité	Résultats
4-Methyl 2-pentanone (108-10-1)	CL50 poisson 1 CE50 Daphnia 1	496 – 514 mg/l (96 h, Pimephales promelas [flow-through]) 170 mg/l (48 h, Daphnia magna)
Acrylate d'éthyle (140-88-5)	CL50 poisson 1 CE50 Daphnia 1 CL50 poisson 2	4,6 mg/l (96 h, Oncorhynchus mykiss) 7,9 mg/l (48 h, Daphnia magna) 2,31 – 2,7 mg/l (96 h, Pimephales promelas [flow-through])
Epichlorohydrine (106-89-8)	CL50 poisson 1 CE50 Daphnia 1 CL50 poisson 2	35 mg/l (96 h, Lepomis macrochirus [statique]) 24 mg/l (48 h, Daphnia magna) 35 mg/l (96 h, Lepomis macrochirus [semi-statique])
Alcool méthylique (67-56-1)	CL50 poisson 1 CL50 poisson 2	28200 mg/l (96 h, Pimephales promelas [flow-through]) > 100 mg/l (96 h, Pimephales promelas [statique])

Persistence et dégradation Non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Nom chimique (numéro CAS)	Toxicité	Résultats
Acrylonitrile (107-13-1)	FBC poisson 1 Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	48 -0,92
Chloroforme (67-66-3)	FBC poisson 1 Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1,4 – 13 2 (at 25°C)
Acide carbonique, sel de calcium (1:1) (471-34-1)	FBC poisson 1	(pas de bioaccumulation)
4-Methyl 2-pentanone (108-10-1)	Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1,19
Acrylate d'éthyle (140-88-5)	Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	1,18 (at 25°C)
Épichlorohydrine (106-89-8)	Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,3 (at 20°C)
Alcool méthylique (67-56-1)	FBC poisson 1 Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	< 10 -0,77

Mobilité dans le sol Non disponible

Autres effets nocifs Non disponible

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.
Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

USDOT	Numéro ONU Désignation officielle du transport Classe relative au transport Groupe d'emballage	Non réglementé
TDG	Numéro ONU Désignation officielle du transport Classe relative au transport Groupe d'emballage	Non réglementé
IATA	Numéro ONU Désignation officielle du transport Classe relative au transport Groupe d'emballage	Non réglementé
IMDG	Numéro ONU Désignation officielle du transport Classe relative au transport Groupe d'emballage	Non réglementé

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du recueil IBC Ne s'applique pas

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Canada - Réglementations fédérales

LIS Dioxyde de titane
 Acrylonitrile
 Chloroforme
 Acide carbonique, sel de calcium (1:1)
 4-Methyl 2-pentanone
 Éther de phényle et de glycidyle
 Acrylate d'éthyle
 Epichlorohydrine
 Alcool méthylique

États-Unis - Réglementations fédérales

TSCA Dioxyde de titane
 Acrylonitrile
 Chloroforme
 Acide carbonique, sel de calcium (1:1)
 4-Methyl 2-pentanone
 Éther de phényle et de glycidyle
 Acrylate d'éthyle
 Epichlorohydrine
 Alcool méthylique

SARA Section 302 Acrylonitrile
 Chloroforme
 Epichlorohydrine

SARA Section 313 Acrylonitrile
 Chloroforme
 4-Methyl 2-pentanone
 Acrylate d'éthyle
 Epichlorohydrine
 Alcool méthylique

États-Unis - Réglementations de l'état

**California Proposition 65 -
 Liste des substances cancérigènes** Dioxyde de titane
 Acrylonitrile
 Chloroforme
 4-Methyl 2-pentanone
 Éther de phényle et de glycidyle
 Acrylate d'éthyle
 Epichlorohydrine
 Alcool méthylique

**California Proposition 65 -
 Toxicité pour le développement** Chloroforme
 4-Methyl 2-pentanone
 Alcool méthylique

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la plus récente version révisée 3 janvier 2024

Numéro de version 1

Autres informations Sans objet

Note au lecteur Selon le meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer de responsabilités, quelles qu'elles soient en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toute substance ou préparation peut présenter des dangers inconnus et doit être utilisée avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRO COLORSEAL ULTRA



Version 1

Date de révision : 3 janvier 2024

Date d'impression : 12 janvier 2024

Acronymes	ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists BAC : Bureau d'Assurance du Canada CAS : Chemical Abstract Services CE ₅₀ : Concentration Effective 50% CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer CL ₅₀ : Concentration Létale 50% DIVS : Danger Immédiat pour la Vie et la Santé DL ₅₀ : Dose Létale 50% DOT : Department of Transportation ETA : Estimation de la toxicité aigüe FBC : Facteur de Bioconcentration IATA : International Air Transport Association IDLH : Immediately dangerous to life or health IMDG : International Material Dangerous Goods LER : Limites d'Exposition Recommandées LIS : Liste Intérieure des Substances NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health NTP : National Toxicology Program ONU : Organisation des Nations Unies OSHA : Occupational Safety and Health Administration SARA : Superfund Amendments and Reauthorization Act SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques STOT RE: Specific target organ toxicity, repeated exposure STOT SE: Specific target organ toxicity, single exposure TDG : Transportation of Dangerous Goods TSCA : Toxic Substances Control Act VECD : Valeur d'Exposition de Courte Durée VEMP : Valeur d'Exposition Moyenne Pondérée VP : Valeur Plafond
------------------	--